

## CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES (C.F.E.)

Tél. : 04 57 73 73 73

Courriel : [info@savoie.cci.fr](mailto:info@savoie.cci.fr)

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DE LA SAVOIE – C.F.E.**  
5 rue Salteur – CS 22416  
73024 CHAMBERY CEDEX

Ouvert du lundi au vendredi  
9h / 11h30 - 13h45 / 16h

**ANTENNE INTERCONSULAIRE – C.F.E.**  
45 Avenue Jean Jaurès  
BP 20007  
73201 ALBERTVILLE CEDEX

Permanences les mardis et jeudis  
9 h / 11h30 - 13h45 / 16h

### PROCEDURE DE MODIFICATION DU CODE APE (activité principale exercée)

**Commerçant / micro-entrepreneur**

→ L'activité déclarée au R.C.S. (extrait K BIS) correspond à l'activité réellement exercée :

Adresser le formulaire (Entreprise avec un seul établissement ou Entreprise avec plusieurs établissements) téléchargeable sur : <https://www.insee.fr/fr/information/2015441#titre-bloc-10> directement à l'INSEE par courriel [sirene-dijon@insee.fr](mailto:sirene-dijon@insee.fr)

→ L'activité déclarée au R.C.S. (extrait K BIS) ne correspond pas ou plus à l'activité réellement exercée :

Accomplir une formalité de modification au R.C.S. auprès du CFE (centre de formalités des entreprises) de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

**Attention !** si l'entreprise est inscrite au Répertoire des Métiers, s'adresser au CFE de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Pièces à produire :

- 2 ex. du formulaire [Cerfa P2](#) signés en original par le représentant légal (rempli par le CFE lors du rendez-vous prestation d'accompagnement SERVICE+)
- Un règlement de 93.70 € libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce (gratuit pour micro-entrepreneur)
- Un règlement de 70 € libellé à l'ordre de la CCI SAVOIE (prestation d'accompagnement [SERVICE+](#) sur rendez-vous).

Le C.F.E. transmettra la formalité aux organismes concernés :

- Greffe du Tribunal de Commerce (mise à jour et délivrance d'un extrait K BIS)
- Service des Impôts des Entreprises,
- URSSAF,
- INSEE (mise à jour du [répertoire SIRENE](#)).